

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 JANVIER 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. MALOU, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Lebègue, marchand à Seloignes.

MESSIEURS,

Le sieur Jean-François-Joseph Lebègue est né à Fourmies (département du Nord), le 17 juin 1777. Il habite la Belgique depuis 1804 et aurait pu, par conséquent, acquérir la qualité de Belge, au moyen d'une simple déclaration, en 1831 et en 1835.

Ayant négligé d'accomplir ces formalités, il sollicite la naturalisation ordinaire.

Il est marié à une femme belge dont il a trois enfants : le produit de son commerce et le revenu des propriétés qu'il possède en Belgique lui procurent une honnête aisance.

Les avis des autorités consultées sur sa requête lui sont favorables.

Le rapporteur,

J. MALOU.

Le président,

J. MAERTENS.